



Les vœux du Maire



Nous avons enfin pu nous réunir pour partager ce temps fort du village que sont les vœux du Maire.

Merci à tous ceux qui nous ont rejoints et merci aussi d'avoir contribué par votre présence à la convivialité de ce moment ensemble.

Rappel : nous avons la chance d'avoir un lieu qui nous permet de brûler les déchets verts (et exclusivement les déchets verts). Ce lieu est réservé aux habitants de notre commune et il nécessite que chacun respecte les obligations d'utilisation si nous souhaitons le conserver : il faut brûler les déchets verts qui sont déposés en faisant attention aux conditions climatiques pour ne pas risquer de mettre le feu aux zones annexes. Merci à tous pour votre civisme.



L'équipe Municipale vous adresse à nouveau ses meilleurs vœux.



VIE LOCALE

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier.
À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin, les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

VIE COMMUNALE

Comme les années passées et pour être en toute transparence avec les administrés de notre village, nous vous adressons avec cette gazette le budget financier de notre commune. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

ACTION

Les pavés et les briques des allées / chemins qui entourent notre église ont été nettoyés pour éviter qu'ils ne soient glissants et pour leur rendre leur apparence initiale.

CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

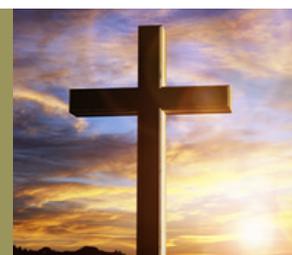
Arnaud COQUART - Maire 06.82.68.87.63
Didier DAUMONT - 1er Adjoint 06.10.46.46.09
Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint 06.03.13.78.95
Sandrine LEPAGE - Secrétaire 03.22.37.46.50

mairie.beaufortensantere@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : **les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.**



En ce début d'année nous avons malheureusement deux décès au sein de notre village. Nous partageons la tristesse de Madame Georgette PILLOT-RUSCART et de sa famille suite au décès de Monsieur Gérard PILLOT, Nous prenons part à la douleur de la famille et des proches et présentons nos sincères condoléances.



Nous adressons aussi nos plus sincères condoléances à Monsieur Guy SOUDANT. Son épouse, Madame Geneviève SOUDANT, laissera un grand vide dans notre vie et dans notre village. Nous pensons fort à sa famille et partageons sa douleur. Nous lui rendrons hommage en tant que doyenne du village dans notre prochaine gazette.

Infos utiles

Impôts 2023 : les plafonds de déduction des pensions alimentaires

Vous versez une pension alimentaire à votre enfant majeur ? Vous aidez un parent ou grand-parent dans le besoin ? Les montants de la déduction maximale des pensions alimentaires versées ont été mis à jour pour la déclaration d'impôt 2023 (revenus de l'année 2022). Le montant de la déduction maximale est revalorisé de 5,4 %.

Ameli

Pour mieux vous informer sur l'évolution de votre dossier et accélérer le traitement de vos demandes, l'Assurance maladie proposera en 2023 un nouveau téléservice pour déposer dans votre compte un justificatif manquant. En savoir plus : Service-Public.fr.

Prêt à taux zéro pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride

À partir du 1er janvier, une expérimentation de prêt à taux zéro pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride démarrera dans les zones à faibles émissions mobilité. Pour une voiture de 45 000 € maximum, ou 60 000 € pour une camionnette, le prêt peut atteindre 30 000 €, remboursable en 7 ans. Ce prêt sans intérêt est ouvert aux personnes dont le revenu fiscal ne dépasse par 14 000 € par an, ou aux micro-entreprises.

Infos vie du village

Deux arbres ont été plantés pour nos deux naissances dans le village.



Nous continuons d'embellir le village !

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées

#boite à idées #boite aux lettres #facebook #mail